



**Conseil régional de l'Ordre des architectes
Auvergne-Rhône-Alpes**
Demande de radiation société d'architecture

A retourner complété et signé par email à tableau@architectes-ara.org
ou par courrier à CROA ARA – Service Tableau - 7 rue Duhamel 69002 LYON

- ⇒ Toute déclaration incomplète ne pourra pas être prise en compte.
- ⇒ Attention : la date de radiation sera celle de la séance officielle du Conseil durant laquelle votre radiation sera actée. Elle sera mentionnée dans la notification de radiation.
- ⇒ **Les architectes associés doivent également envoyer** à l'Ordre : soit une demande de démission à leur nom, soit une demande de mise à jour de leur mode d'exercice s'ils conservent une activité d'architecture.

Je/nous soussigné(e)(s) :

Associés/dirigeants de la société :

Inscrit(e) au Tableau sous le numéro :

Demandons la radiation de cette société du Tableau de l'Ordre des architectes au motif suivant :

dissolution/cessation définitive de l'activité

Joindre obligatoirement le Procès-Verbal d'assemblée générale ou un extrait K-bis mentionnant cette dissolution/cessation

liquidation judiciaire

Joindre obligatoirement la copie du jugement de liquidation

changement d'activité

NB. Les mentions « architecte » et « architecture » ne devront plus figurer dans l'objet social ni dans la dénomination sociale de la société.

Fait le

Signatures de l'ensemble des associés
architectes et/ou de l'ensemble des dirigeants
(obligatoire):